

La CAPD s'est tenue ce jeudi 8 avril, en présence de :

DSDEN 91 - **Directeur académique** : M. BOURNE BRANCHU

DSDEN 91 - **Secrétaire général** : M. BERTRAND

DSDEN 91 - **Adjoint au DASEN chargé du premier degré** : M. JAVOY

DSDEN 91 - **IEN** : M. LEGAL et Mmes VALDENNAIRE, BONDEAU, DEMOY, PEGORARO

DSDEN 91 - Mme MENDIBOURE et Mme ASSINI

**Elus des personnels - titulaires :**

Pour le SNUipp-FSU 91 : M. CHARTIER, M. FUSTEC, Mme PEREZ, Mme PERRIOLLAT, Mme GOMEZ-GAUBIAC, M. MOREAU, M. TESSIER

Pour le SGEN CFDT : M. MOUGE, pour le SNUDI FO : M. ROUSSEL, pour l'UNSA : Mme BARGES

**Elus des personnels - Remplaçants** : Mme SENATOR (SGEN CFDT), Mme GODOY (FO),

## DECLARATIONS PRÉLIMINAIRES

Les élus des 4 syndicats présents, lisent leur déclaration préliminaire.

Suite à ces lectures, **Mr Bourne Branchu** propose de revenir sur les différents points évoqués dans ces quatre déclarations.

Il précise que beaucoup de points seront explicités lors du CHSCT prévu ce vendredi 9 avril.

Sur la continuité pédagogique : Pour lui, un bon nombre d'éléments avaient déjà été préparés. Cela s'explique par la mise en place des nouvelles règles une semaine auparavant : éviction de classe dès le 1<sup>er</sup> cas. La mesure du distanciel a donc déjà été prise dans beaucoup de situations.

Mr Bourne Branchu remercie le système éducatif pour la mise en place du service de garde, pour laquelle il a constaté une adaptation très rapide. Dès le vendredi après-midi, la remontée des effectifs était déjà faite pour l'essentiel. *Oui vous avez bien lu « service de garde ». Ce terme, utilisé par le Directeur Académique, nous a également choqués.*

Concernant l'organisation du travail, il y a une nécessité de suivi de ce qui se met en place sur le terrain. Cela induit un travail spécifique dans deux champs principaux :

\* un contact tracing

\* un tableau du suivi : afin d'être en mesure de savoir qui assure le service d'accueil, pour mettre en œuvre, « **le cas échéant** », la rémunération.

Il revient sur les conditions de la reprise. **Nous n'apprenons rien de plus que ce qui est déjà précisé dans la FAQ ou sur les plateaux de télévision.** La campagne des tests se poursuit. Elle se fait actuellement, même pendant cette semaine de distanciel, dans les écoles qui assurent l'accueil.

Le fait que les chiffres donnés pour les écoles fermées ne soient pas significatifs de la réalité du terrain, **Mr Bourne Branchu** justifie par le cadre réglementaire : Les classes fermées le sont sous arrêté préfectoral. Les écoles sont dites « fermées » si les enseignants ne sont pas remplacés. Même si dans les faits cela revient au même.

**Le SNUipp-FSU 91** revient sur les conditions du service d'accueil. Il y a eu un nombre important de directeurs et directrices qui ont dû, une fois de plus, gérer tout cela pendant le week-end. Les informations concernant les modifications de la liste des prioritaires ont été envoyées le lundi à 14h pour un accueil le lendemain à 8h20...

Oui « tout va bien », mais une fois de plus parce que ce sont les enseignants sur le terrain qui ont assuré cet accueil, avec la bonne conscience professionnelle.

Nous faisons remarquer au DASEN, que les remerciements prononcés devraient être transmis à tous les enseignants du département.

Ce dernier rétorque alors qu'il semblerait que « nous ne lisons pas le FIL info direction : les remerciements ont été transmis dedans ».

Nous exprimons le doute qui peut s'insinuer, dans le nom porté à ce document « Fil Info Direction ». Il serait bon de le renommer afin que tous les adjoints puissent se sentir concernés. Surtout que malgré nos alertes, tous les adjoints ne le reçoivent pas.

**Mr Javoy** a rappelé, lors d'une réunion aux IEN, que la transmission du Fil Info doit se faire à tous les enseignants

Il rappelle qu'encore une fois, concernant les adaptations des élèves accueillis mardi matin ont été gérées, les ajustements ont été faits au cas par cas.

Nous précisons que les gros changements ont bien eu lieu. Mais ce sont les directeurs ou les CPC qui ont géré cette mise en place, encore une fois.

Concernant le fil Info direction, nous remontons que ce document n'a pas été assez clair dès le début. L'idée de départ était d'avoir un endroit où étaient stockés les pdf afin d'alléger les boîtes professionnelles. Ce Fil Info ne simplifie pas la tâche des directeurs.

**Le DASEN** rappelle qu'un sondage de satisfaction auprès des directeurs et directrices a fait état d'une satisfaction globale. Nous demandons qui a participé à ce sondage. Seulement la moitié a répondu ! Cela ne peut pas être interprété par « une satisfaction globale » !

Concernant les tableaux de relevés du travail effectué en distanciel demandé par certaines circonscriptions (nombre de visio, nombre de photocopies donnés, ...),

**Mr Bourne Branchu** répond que ce n'est pas une demande départementale. Cela signifie donc que les directeurs et directrices n'ont pas obligation de le remplir et le renvoyer !

Nous observons qu'une fois de plus, **notre DASEN** brode autour des réponses que nous connaissons déjà (FAQ, intervention de notre ministre dans ses vidéos et ses promos sur les plateaux TV, ...), mais ne réponds pas à nos alertes et nos nombreuses interrogations.

## RECOURS SUR APPRÉCIATION FINALE DES RDV DE CARRIERE

Les deux recours présentés ont été refusés par **Mr Bourne Branchu**.

Le SNUipp-FSU 91, le SGEN CFDT 91 et SNUDI-FO font remonter l'incompréhension des collègues qui se voient obtenir une appréciation positive et que la reconnaissance n'est pas toujours à la hauteur. Cela est vécu comme une injustice.

Le DASEN explique que son principe est source d'équité, d'une circonscription à une autre. Cela remet donc en cause l'évaluation de l'IEN ! Les IEN connaissent leurs personnels. Dans certaines circonscriptions, il y a des IEN plus bienveillants que d'autres. Mais dans ce cas là il faudrait faire une harmonisation au niveau des circonscriptions !

Concernant la multiplication des convocations des personnels par des IEN, les OS déplorent le fait qu'il n'y apparait quasiment jamais la mention « le personnel peut être accompagné par un élu du personnel » et souvent l'objet de la convocation n'est pas évoqué. Alors que c'est une obligation !

Malgré l'argumentation des OS, le DASEN : maintien son avis pour les 2 recours présentés.

Cette proposition est soumise au vote :

Administration : pour

Elus : SNUipp : 7 contre, UNSA : 1 contre, SGEN : 1 contre, FO : 1 contre

## 2<sup>e</sup> CAPD : AVANCEMENT ACCELERE

1<sup>er</sup> rdv de carrière : 230 PE étaient promouvables.

69 PE sont promus au 7<sup>e</sup> échelon (67 avis excellent + 2 avis très satisfaisant).

2<sup>e</sup> rdv de carrière : 292 PE étaient promouvables.

87 PE sont promus au 9<sup>e</sup> échelon (avis excellent uniquement).

Pour le 1<sup>er</sup> rdv, sur les campagnes précédentes, il y a un reliquat de 0.1 (18-19) + 0.2 (19-20) + 0 (20-21) = 0.3. Cela ne permet pas d'assurer une promotion supplémentaire. Ce reliquat est gardé en stock pour les prochaines années.

Pour le 2<sup>ème</sup> rdv, sur les campagnes précédentes, il y a un reliquat de 0.1 (18-19) + 0.2 (19-20) + 0.6 (20-21) = 0.9. Cela ne permet pas d'assurer une promotion supplémentaire.

Ce reliquat est gardé en stock pour les prochaines années.

Le DASEN met le tableau d'avancement au vote :

Administration : pour

Elus : SNUipp : 7 abstentions, UNSA : 1 abstention, SGEN : 1 abstention, FO : 1 contre

## QUESTIONS DIVERSES

### **Rupture conventionnelle :**

15 demandes de ruptures : 9 acceptées, 3 refusées (en l'absence de projet absent ou non abouti), 3 situations réorientées.

Les départs sont organisés pour le 1<sup>er</sup> septembre.

### **Médecine de prévention :**

Il y a 2 postes de médecin de prévention implantés. Mais un personnel a démissionné.

Nous faisons part de notre inquiétude face à ce départ.

De plus nous rappelons que 200 collègues ont fait la demande d'une visite médicale l'année dernière, qui n'ont toujours pas été honorées. Et n'ont même pas eu de réponse.

### **Régularisation du traitement lors du changement d'échelon depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020.**

La régularisation automatique a eu lieu. Normalement les 3000 enseignants ont été touchés par cette régularisation. Si ce n'est pas le cas, ils doivent se rapprocher de la DIPER.

### **Prime informatique : est-ce que tous les collègues l'ont perçue ?**

Tous l'ont reçue, avec un bémol pour les collègues coordo en IMP et IMPro. Ils vont finalement être bénéficiaires de la prime informatique. Les contractuels qui pouvaient en bénéficier l'ont eu aussi.

### **Des collègues nous signalent que la rémunération liée au dispositif d'Ecole Ouverte pendant les vacances de la Toussaint n'a pas eu lieu. Quand seront-ils payés ?**

C'est un dispositif qui dépend du comptable de lycée Doisneau, il n'est pas propre à la DSDEN. Le délai de traitement est différent. Mais il y a eu confirmation de la part du comptable que les bilans paiements ont été faits le 30 mars. Le versement ne devrait plus tarder si ce n'est déjà fait.

**Les enseignants vulnérables (en distanciel ou ASA) se sont vu retirer leurs indemnités (REP ou autre). D'après les réponses de leurs gestionnaires, ce sont les remplaçants qui sont sur leur poste qui récupèrent cette indemnité. Qu'en est-il ?**

Les services ont appliqué les textes : quand un enseignant est absent et remplacé, l'indemnité est donnée au remplaçant.

Cependant, DIPER a eu la confirmation que dans le cas des ASA Covid, cela n'aurait pas dû être fait. Le service a alors réagi pour que cette suppression ne soit plus faite à partir d'avril.

Une régularisation, des indemnités déjà retirées, va être faite dans les meilleurs délais.

Les OS FO et SNUipp-FSU reviennent sur la dérogation « promise » pour que les personnels volontaires puissent partir sur leur lieu de vacances ce week-end.

**Mr Bourne Branchu** confirme cela et précise qu'ils sont en attente de l'envoi de l'attestation de dérogation par le ministère.

Nous l'interrogeons pour les PE qui sont restés à domicile cette semaine, notamment car leur IEN leur a refusé un départ le week-end dernier et également pour tous les autres collègues qui ont assuré au mieux la continuité pédagogique.

Le **DASEN** entend cette demande et précise qu'il attend le cadrage du ministère.

Nous précisons que pendant la rédaction de ce compte-rendu, la dérogation a été envoyée dans les boîtes mails des écoles. Cependant nous notons que cette dérogation - modifiable - n'est adressée qu'aux enseignants volontaires.

Une fois de plus, notre DASEN a « entendu » mais n'a pas donné suite !

Le mot de la fin est donné à Mr Bertrand, notre secrétaire général. Ce dernier nous annonce son départ imminent pour l'académie d'Orléans-Tours.

Nous regrettons ce départ, nous avons réussi à construire un véritable dialogue et instaurer des échanges respectueux et bienveillants.

Encore une fois, les personnels de direction se succèdent tous les deux ou trois ans compliquant le suivi des dossiers et notre travail syndical nécessitant des relations de travail et de confiance que nous étions parvenus à instaurer.

Il n'y a pas de nouveau secrétaire général recruté pour l'instant...